

## Le constat vidéo

Voici une méthode révolutionnaire ou unique, mais une méthode encore plus rapide, efficace et surtout qui s'inscrit dans notre temps.

Ce type de constat permet à l'Huissier de Justice de relater une situation donnée nécessitant un compte rendu vivant, animé et en mouvement.

L'Huissier de Justice va illustrer sa description d'une vidéo, qui vous sera remise sur support DVD.

Un constat préventif ... une déclinaison défensive.

Créés pour palier les difficultés éventuelles des entreprises de travaux publics, ils sont aujourd'hui utilisés dans d'autres domaines de constatations et en particulier :

- Inventaires.
- Etat des lieux professionnels ou industriels.
- Enregistrement de messages téléphoniques (parlés ou écrits).
- Procès-verbal de description.
- Toutes constatations mobiles.

Souvent figés sur des écrits, les constatations prennent toutes leurs ampleurs, ce qui permet de donner vie à l'acte et de lui donner encore plus une force probante.

Dans le domaine des travaux publics, il apparaît nécessaire de garantir les droits des différents intervenants, dont les riverains, en figeant une situation avant toute intervention.

Les travaux débutés ... il est déjà trop tard !!

Quelles sont les travaux les plus courants ?

- destructions,
- VRD,
- mobilier urbain,
- ponts,
- routes,
- canalisations.

La sinistralité provient alors en cas de dégradations réelles ou supposées ...

- Des riverains.
- Des différents propriétaires d'équipements : EDF, ERDF, GDF, JC DECAUX, CCI, France TELECOM, communes, tous types de communautés de communes, Conseil général, etc ...
- Des autres intervenants sur le chantier.
- Des maîtres d'ouvrages (communes, Etat et collectivités territoriales, groupes immobiliers et particuliers)

Que faut-il savoir ?

Les entreprises intervenantes et leurs maîtres d'œuvre sont assurés ... chacun des autres intervenants pouvant, le cas échéant, se retourner vers cette assurance ....MAIS ...Sous condition de franchises systématiques et très importantes ... et de plafonds de garantie:

Différentes hypothèses en découlent :

- Dans le premier palier de franchise et au-delà du plafond ... l'entreprise et/ou le maître d'œuvre sont leurs propres assureurs.

Ainsi : retard de chantier, pénalités éventuelles, sortie de trésorerie, non facturation, frais de justice (avocats, experts, expertise amiable avec déplacement coûteux), confiance mise à mal, contre publicité, difficultés subséquentes pour le maître d'ouvrage (souvent une mairie) par rapport à ses administrés.

- Dans la tranche assurée ... prise en charge par l'assureur ... mais majoration immédiate et conséquente des primes voire exclusion de l'entreprise alors en difficulté pour toute prochaine consultation.

**... autant d'atouts pour la généralisation de l'intervention de l'huissier de justice ... aujourd'hui déclinée dans sa version vidéo-numérique.**

Pour l'entreprise comme pour le particulier, il existe deux types de Procès-verbal de constat : le Procès-verbal de constat défensif et le Procès-verbal de constat offensif :

- Le premier, défensif, aura pour but d'apporter une preuve contraire aux prétentions d'un adversaire ayant engagé une action judiciaire ou menaçant d'y recourir.
- Le second, offensif, présentera encore deux facettes :
  - le premier aura pour fin d'établir un droit à l'encontre d'un adversaire contestant ce droit.
  - le second, préventif, garantira votre bon droit dans l'éventualité de difficultés postérieures.

**Il existe autant de procès-verbaux de constat que de situations spécifiques:**

- **Etat descriptif avant travaux** (démolition, voirie) : En cas de travaux importants de voirie, le relevé peut être effectué au moyen d'une vidéo sur support dvd-rom. (renvoi vers page spécifique)
- **Etat des lieux** en début ou fin de location, et rédaction de bail.
- **Sinistres** : dégradations occasionnées par des travaux ou toutes causes naturelles (intempéries, infiltrations) pour procéder aux réparations urgentes et indispensables avant passage éventuel d'un d'expert.
- **Relations de voisinage conflictuelles** : taille de haie, implantation, empiètement, droit de passage, constructions illicites, etc.
- **Inventaire** : séparation, divorce, succession, stock etc.
- **Incident sur un chantier** : malfaçons, abandon de chantier, désordre ou retard d'exécution engendré par un artisan ou un sous-traitant.
- **Concurrence déloyale** ou contrefaçon établies en préambule à une négociation ou à une action judiciaire, saisie-contrefaçon par exemple.
- **Destruction de marchandises**, marchandises impropres à la vente : constats de destruction établis pour des motifs fiscaux afin de justifier de la sortie du bilan de certains amortissements.
- **Dépôt d'œuvres** de l'esprit pour donner date certaine à vos créations.
- **Dépôt d'échantillons**, de sauvegardes informatiques.

- **Contrat de transport** : retard de livraison ou détérioration de marchandise.
- **Pose de scellés** : sur un matériel ou un produit qui doit être expertisé ou être transporté.
- **Traçabilité** : suivre la fabrication d'un produit, alcoolique par exemple, pour attester du millésime
- **Dysfonctionnement** : Etablir les problèmes rencontrés sur une machine ou un matériel.

Le coût variera en fonction du temps passé sur place ainsi que de la durée de la vidéo enregistrée nécessaire à l'accomplissement de sa mission.